

**Bureau des procédures environnementales**

----

**Commune de PECQUENCOURT**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

La société PRIMELOG, dont le siège social est situé 17 rue des tilleuls – 78 960 VOISINS-LE-BRETONNEUX, a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter un bâtiment industriel à usage d'entreposage situé sur la commune de PECQUENCOURT.

Cette demande sera soumise à une enquête publique en mairie de PECQUENCOURT pendant **trente-trois jours consécutifs, du lundi 11 mars 2024 à 9h00 au vendredi 12 avril 2024 à 17h00**, où le public pourra prendre connaissance du dossier contenant l'étude d'impact et de dangers ainsi qu'une note de présentation non technique, tous les jours ouvrables aux heures habituelles d'ouverture de la mairie, du lundi au vendredi, sous réserve de fermeture exceptionnelle et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Celles-ci pourront également être transmises :

- par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr](mailto:pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr) (préciser : dossier PRIMELOG à PECQUENCOURT) ;
- de façon orale au commissaire-enquêteur pendant ses permanences ;
- par voie postale en mairie de PECQUENCOURT (59146) – place du général de Gaulle, mairie siège de l'enquête, jusqu'à la date de clôture de l'enquête, à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur (en précisant sur l'enveloppe : Enquête publique PRIMELOG à PECQUENCOURT).

Le public est averti que toutes les observations et propositions seront reportées et donc accessibles sur internet.

M. Hervé MAILLARD, en sa qualité de commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie de PECQUENCOURT (59146), au lieu de consultation du dossier le **lundi 11 mars 2024 de 9h00 à 12h00, le mardi 19 mars 2024 de 14h00 à 17h00, le mercredi 27 mars 2024 de 9h00 à 12h00, le jeudi 4 avril 2024 de 14h00 à 17h00 et le vendredi 12 avril 2024 de 14h00 à 17h00.**

Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera accessible sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2024>).

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête :

- aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – 59039 LILLE, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30 **rendez-vous** ;
- en mairie de PECQUENCOURT aux heures d'ouverture de la mairie.

Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être obtenues auprès de M. Arnaud DERNONCOUR, co-gérant de la société PRIMELOG – Tél : 01.39.30.51.93 – Courriel : [a.dernoncour@gmail.com](mailto:a.dernoncour@gmail.com)

La clôture de l'enquête aura lieu le vendredi 12 avril 2024 à 17h00.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2024>), à la préfecture du Nord, ainsi qu'en mairie de PECQUENCOURT pendant une durée d'un an.

À l'issue de la procédure, le préfet du Nord prendra une décision d'autorisation environnementale ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.